



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise des hôpitaux

Question au Gouvernement n° 4579

Texte de la question

CRISE DES HÔPITAUX

M. le président. La parole est à M. Pierre Vatin.

M. Pierre Vatin. Merci au député du groupe Les Républicains, Jean-Pierre Door, d'avoir tiré une nouvelle fois la sonnette d'alarme : hier, lors de la lecture définitive du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2022, il a alerté sur l'incapacité du Ségur de la santé à endiguer la crise de l'hôpital public. Merci, monsieur le député ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, la cinquième vague du covid est là. Le variant omicron arrive en France ; les hôpitaux sont en tension, et certains d'entre eux ont activé le plan blanc. Les médecins sont éprouvés, les blocs opératoires soumis à un rythme effréné auquel les personnels soignants ont du mal à faire face. Le Ségur de la santé et la loi du 24 juillet 2019 mettant en œuvre la stratégie Ma santé 2022 sont de beaux habillages.

Nous, députés Les Républicains, qui écoutons le terrain, nous ne cessons de vous répéter ce constat simple : la revalorisation des salaires ne suffit pas à résorber la crise de l'hôpital. D'un côté, la moitié des 19 milliards d'euros du Ségur servira à combler la dette de la sécurité sociale, et non à aider l'hôpital ; de l'autre, la situation s'aggrave. Je vais vous donner un exemple concret. Au centre hospitalier de Compiègne, 800 opérations ont été reportées depuis un an sans reprogrammation à ce jour et, depuis septembre, le bloc opératoire ne fonctionne plus qu'à 50 %, faute de personnel.

Une députée du groupe LR . C'est vrai !

M. Maxime Minot. C'est la réalité !

M. Pierre Vatin. Les patients sont dans l'inquiétude, le personnel est découragé et le Ségur de la santé n'y change rien. Monsieur le ministre, puisque vous rejetez toutes les propositions des Républicains, quelles actions comptez-vous entreprendre pour rendre de nouveau l'hôpital attractif aux yeux des salariés ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Pierre Cordier. Et du haussement de sourcils !

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. La droite française a bien changé. J'ai connu la droite française qui voulait moins de fonctionnaires, qui coupait les budgets des hôpitaux et qui considérait que la

sécurité sociale était un puits sans fond. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs des groupes LR et GDR.*) J'ai connu une droite française qui, il y a encore vingt-quatre heures, n'a pas voté le budget de la sécurité sociale, considérant qu'il proposait trop de dépenses. Il n'est jamais trop tard pour changer, mais je suis assez peu crédule : je croirai au changement quand je le verrai, et je pense que je n'aurai pas l'occasion de le voir dans les prochaines années. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Pierre Cordier. Vous n'en savez rien ! On verra les résultats aux élections !

M. le président. Ne vous interpellez pas ainsi. Continuez, monsieur le ministre.

Un député du groupe LR. Il n'a rien à dire !

M. Olivier Véran, ministre. J'ai l'habitude, monsieur le président. Le Ségur de la santé, ce sont 10 milliards d'euros de hausses de salaires. Quel est le bilan de la droite française ces vingt dernières années en matière de hausses de salaires à l'hôpital ? Zéro. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.* – Exclamations continues sur les bancs du groupe LR.)

Un député du groupe LR. On n'était pas au pouvoir !

M. Olivier Véran, ministre. Le Ségur de la santé, c'est 19 milliards d'euros pour rattraper l'incurie des politiques menées pendant des années, si ce n'est des décennies, en matière d'investissement à l'hôpital pour la modernisation et la reconstruction des hôpitaux.

M. Pierre Cordier. Et Marisol Touraine que vous souteniez, elle faisait quoi ?

M. Philippe Gosselin. En 2012, où étiez-vous ?

M. Olivier Véran, ministre. Quel est votre bilan ? Il y a eu le plan hôpital en 2008 : il était quatre fois inférieur au Ségur de l'investissement que nous présentons aujourd'hui.

Personne ne dit que la situation est simple. Personne ne nie les tensions qui peuvent exister, ni la fatigue des soignants qui se battent. Mais savez-vous ce que nous disent les soignants ? Ils nous disent : « Croyez en nous, aidez-nous, soutenez-nous. » Ils n'ont pas envie de discours qui pointent du doigt un hôpital défaillant, car l'hôpital, chaque fois qu'il a fallu tenir, a tenu. Quand il a fallu multiplier par deux, par trois ou par cinq le nombre de lits de réanimation, au moment où, ici même, les députés de votre groupe disaient que l'hôpital allait craquer, l'hôpital vous a donné tort. Monsieur le député, l'hôpital continuera de vous donner tort, et nous continuerons de le soutenir. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. Arrêtez de crier, laissez s'exprimer M. Vatin et M. le ministre ! La parole est à M. Pierre Vatin.

M. Pierre Vatin. Monsieur le ministre, la réalité d'hier n'est pas la réalité d'aujourd'hui...

M. Guy Teissier. Exactement !

M. Pierre Vatin. ...et il me semble que cela fait dix ans que vous êtes au pouvoir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. Olivier Véran, ministre. J'ai donc hâte que la primaire des Républicains se termine et de voir la droite française formuler des propositions impliquant plus de dépense publique et plus de fonctionnaires. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – M. Pierre Vatin demande la parole.*)

M. le président. Monsieur Vatin, vous n'avez le droit de prendre la parole que deux fois au total, et ce n'est pas plus mal, vu le niveau d'excitation ambiant.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Vatin](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4579

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er décembre 2021](#)